

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 7

Artikel: Justification de la neutralité armée de la Suisse exposée par le (futur) général Dufour, commandant en chef de l'armée fédérale lors de la crise du Sonderbund (fragments d'un discours prononcé devant le conseil représentatif du canton de Genève le 28 no...

Autor: Dufour

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Justification de la neutralité armée de la Suisse

**exposée par le (futur) général Dufour, commandant en chef
de l'armée fédérale lors de la crise du Sonderbund**

(Fragments d'un discours prononcé devant le Conseil représentatif du canton de Genève
le 28 novembre 1821) ¹

... La Suisse neutre procure par sa position géographique des avantages incontestables aux deux grandes puissances qui l'enveloppent ²: diminution d'étendue de frontières à garder, sécurité pour les flancs des armées agissantes, occupation d'un terrain qu'aucune d'elles ne voudrait céder à l'autre et qui, cependant, serait onéreuse par la difficulté du sol et son peu de ressources; enfin réduction proportionnée dans le nombre des troupes...

C'est, je le répète, parce que la Suisse est un pays difficile, et qu'elle ne se trouve point sur les lignes d'opérations obligées des grandes armées, mais entre deux; c'est parce que les routes qui la coupent ne sont que secondaires ou transversales et ne peuvent servir que dans le cas où elles sont entièrement libres et où il ne faut pas en acheter le passage par des combats; c'est enfin parce que le pays offre peu de ressources pour alimenter une armée, que les puissances voisines ont intérêt à respecter la neutralité helvétique, pour peu que sa violation exigeât des sacrifices de leur part...

Nous saisissons avec empressement de nous montrer honorablement aux yeux de l'Europe, par une attitude ferme et mesurée contre quiconque tenterait de forcer désormais nos portes. Et ce n'est point ici une promesse vaine: la Suisse, ayant reconnu sa faiblesse, a changé de système; elle s'est organisée militairement; son armée s'élève à 70 000 hommes prêts à marcher au premier appel; son artillerie est sur un excellent pied; une école centrale réunit chaque année l'élite de l'armée dans les plaines de Thun; les camps d'exercice, les réunions militaires se multiplient sur

¹ Extrait de la *Revue militaire suisse*, N° 4, du 16 février 1869. Tout n'est pas périmé dans cet exposé et nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant nos propres pages vieilles de cent deux ans! *Réd.*

² Le Milanais était alors occupé par l'Autriche.

tous les points de la Suisse; une commission composée d'hommes éclairés s'occupe sans cesse de l'organisation et de l'administration militaire, et centralise tout ce qui s'y rapporte. Enfin, on peut compter sur un grand nombre de bons tireurs carabiniers, ne faisant plus partie des contingents, mais encore pleins de vigueur, enthousiasmés de l'indépendance et prêts à appuyer l'armée active de tous leurs moyens dans un cas de nécessité. On peut dire, en un mot, que la Suisse d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celle de 1815 que l'on a tant accusée...

Les premières règles de la grande guerre invitent, dit-on, les armées à s'emparer de la Suisse dès le début de la guerre, lors même qu'il en coûterait quelques milliers d'hommes pour contenir la population; car, de ces positions élevées, on menace à la fois l'Allemagne et l'Italie, et l'on est maître de toutes les vallées qui y prennent naissance et qui débouchent dans la plaine. Cette opinion qui acquiert beaucoup de poids par les paroles émanées de la tribune française et par la haute réputation du général ¹ qui les a émises, mérite bien d'être examinée. Dans la manière actuelle de faire la guerre, sur une échelle très étendue, c'est par des marches savamment combinées, c'est par de grandes batailles, qu'on peut arriver à quelques résultats. On cherche, en conséquence, les pays les plus découverts, ceux qui fournissent de grandes ressources pour la subsistance et l'entretien des hommes et des chevaux, ceux qui présentent les meilleures routes et les lignes d'opérations les plus directes. On évite, au contraire, les pays pauvres ou de difficile accès, où une armée ne peut ni se mouvoir ni subsister...

Or, la Suisse est le pays de l'Europe le plus bouleversé et le moins propre à servir d'arène où deux grandes armées puissent vider leur querelle. Il y a donc lieu d'espérer que jamais une pareille calamité ne pèsera sur elle. D'autant plus que la ligne d'opération naturelle, celle qui va directement de Vienne à Paris, celle qu'ont suivie avec tant d'éclat l'archiduc Charles, le général Moreau et l'empereur Napoléon, ne passe pas par la Suisse, mais coupe perpendiculairement le Rhin entre Bâle et Landau. En sorte que l'armée qui ferait la faute de s'en écarter pour aller se perdre sur les sommets glacés et sauvages du Saint-Gothard, aurait à se détourner de sa ligne naturelle et à faire un crochet d'une quarantaine de lieues en s'éloignant de son but...

¹ Général Sebastiani.

Ce qui n'est pas probable peut néanmoins arriver; il serait possible qu'une des deux grandes puissances qui nous avoisinent, profitant de sa prépondérance, cherchât à nous intimider et exigeât le passage sur quelque portion de notre territoire. Il pourrait arriver qu'un général qui ne partagerait pas mes opinions et qui verrait dans l'occupation de nos montagnes de très grands avantages, voulût faire de cette opération le but de ses efforts. C'est à rendre impossible une pareille tentative que nous devons tendre. Après une bonne organisation de nos bataillons et de notre artillerie, rien de plus propre à atteindre ce but que de nous ménager la faculté de fermer nos portes au besoin et d'interdire nos routes. Si les Suisses prenaient des mesures ostensibles de défense on ne les accuserait plus d'être toujours prêts à livrer passage à la première puissance qui le demanderait. S'ils coupaient les principales routes, je ne dis pas par des forteresses, cela serait au-dessus de leurs moyens, mais par de petits forts, des tours crénelées ou tels autres retranchements de peu d'importance, ils ôteraient très certainement l'envie à qui que ce fût de forcer le passage dans l'unique intention de traverser la Suisse, comme chemin plus court et plus commode. Car ces petits postes, s'ils sont bien établis et convenablement situés, aux points où les vallées se resserrent le plus, seront toujours capables d'arrêter une armée quelque temps. Ainsi, pour la fameuse route du Simplon, des fortifications au défilé de Saint-Maurice seraient très convenables. ¹ ...

On peut se rappeler que le petit fort de Bard, dans la vallée d'Aoste, a failli faire échouer l'expédition militaire la plus brillante de notre siècle ²...

Il faut de l'esprit public dans la nation; il faut chez les citoyens du dévouement pour qu'ils courent aux armes au moment du danger. Travaillons donc à perfectionner nos institutions; acquérons ce qui nous manque encore; cherchons à nous replacer, comme nous l'étions jadis, à l'avant-garde de la civilisation; précédonz le siècle plutôt que de nous traîner après lui; répandons avec largesse les bienfaits de l'instruction et des lumières; multiplions les établissements utiles; faisons, en un mot, tout ce qu'il est en nous pour que les Genevois s'attachent de plus en plus au nouveau titre qui les unit à leurs anciens alliés. Ces puissants moyens de former des défenseurs de notre liberté sont aussi ceux qui nous concilieront l'intérêt de l'Europe, qui sera toujours notre première sauvegarde.

¹ Cette idée a été partiellement réalisée en 1831. ² Voir *RMS*, N° 3, mars 1963.